

# CONSEIL DE QUARTIER

## PAUL FROMENT - HUIT MAI 1945

Année 2016, n° 1 - 22 mars 2016

La réunion s'est tenue en présence de R. Chicot et H. Tmimi, adjoints au maire référents du conseil de quartier, J. Perreux, conseiller municipal, O. Gassmann et O. Aouinet (Centre socio-culturel des Portes du midi), S. Auclerc (Association de prévention Espoir), J. Sarouda (APES / OGIF), O. Dazin (OPH), B. Hellio (Direction Générale des Services), Y. Tanguy, L. Ezzayani et J. Rouly (service Vie de quartier) et de 30 habitants.

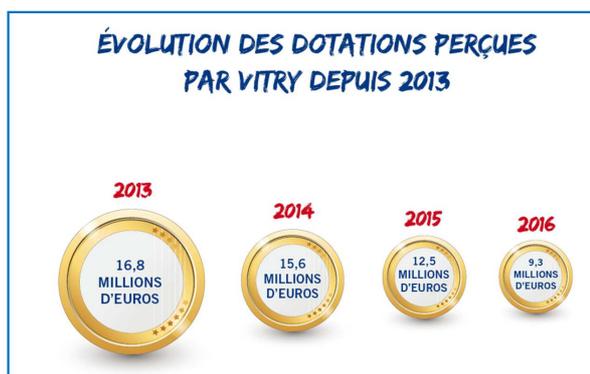
### Sommaire :

- Budget municipal 2016
- Questions et informations diverses

En tout début de séance, M. Chicot évoque les attentats de Bruxelles survenus dans la matinée et propose de partager une pensée de solidarité envers les victimes et le peuple belge.

### Le budget municipal 2016

En préambule aux échanges, M. Chicot souligne la volonté constante de la municipalité d'impliquer les habitants dans la réflexion sur les choix budgétaires de la ville. Cette année encore, l'élaboration du budget s'avère problématique et particulièrement contrainte, en raison des baisses de dotations de l'Etat. A ce jour il manque 1,6 million pour le boucler. Il est cependant précisé que la situation évolue et que « deux réunions publiques avec Monsieur le Maire sont programmées pour rendre compte de cette évolution et poursuivre les échanges ».



Est ensuite diffusé un diaporama à l'appui de la discussion, présentant les principales caractéristiques du budget municipal.

Un habitant demande quelles économies ont été précisément faites.

M. Chicot répond que par exemple, le calendrier de certains projets a été modifié pour permettre d'étaler les coûts : c'est le cas du Centre aquatique, dont le

démarrage des travaux a été retardé à l'automne. De même, certaines interventions de voirie ou comme l'ajoute M. Tmimi, des travaux dans les écoles se trouvent différés. Les grands projets structurants sont cependant maintenus.



L'habitant : « et sur les charges de personnel ? »

M. Chicot : « en terme de fonctionnement, les dépenses sont réduites de manière drastique. Les services travaillent à flux tendu; les départs de personnel ne sont pas remplacés, il n'y a pas plus de recrutement »

M. Tmimi abonde : « les seuls embauches et remplacements le sont pour se conformer à des obligations légales et réglementaires comme les taux d'encadrement dans les centres de loisirs ou les crèches. ». Il rappelle par ailleurs que le budget communal doit impérativement être voté en équilibre, sous peine d'une mise sous tutelle de la gestion municipale par le Préfet qui serait alors en mesure d'effectuer des coupes sombres où bon lui semblerait. Au cœur de la question du budget se trouve celle, essentielle du choix des services publics.

M. Chicot décline les leviers d'ores et déjà utilisés ou envisagés pour construire le budget en l'état et tenter de résorber le déficit actuel : recours à l'emprunt augmenté (20 millions d'euros), réduction maximale des coûts de fonctionnement sans suppression des services. S'agissant de l'hypothèse d'une hausse de la fiscalité, il est précisé qu'un point de fiscalité (1%) ne représente qu'une recette de 450 000 €. Il ajoute : « ma position n'est pas de réduire aveuglément la dépense publique : celle-ci constitue de l'investissement public, ce qui est créateur d'activité et d'emplois ».

! Une habitante estime que la priorité de la ville doit porter sur le cadre de vie : « les demandes des habitants concernent l'éclairage, la propreté des rues, l'accessibilité du marché, la sécurité, le stationnement. Tout notre quartier est en chantier autour de gros projets (collecte pneumatique, centre aquatique, métro, etc) mais il faut axer les dépenses sur l'environnement quotidien ».

! Plusieurs riverains, en délégation, interviennent alors pour faire part de problèmes d'insécurité dans leur résidence. (cf. questions et demandes diverses, p.3)

M.Tmimi souligne que dans ce type de situation comme dans le débat sur le budget, il s'agit notamment d'une question de moyens que l'on choisit, ou non, de donner au service public pour fonctionner et assurer ses missions. Exemple est donné du commissariat de Vitry, dont les conditions matérielles d'accueil sont déplorables et les effectifs insuffisants. M.Chicot rappelle que début avril le Maire sera reçu au Ministère de l'Intérieur sur ce sujet.

! Un habitant prend la parole ensuite au sujet de des nuisances liées à des activités de mécanique sauvage sur la voirie publique, avenue Manouchian et autour du stade G.Péri. Il demande que la Police municipale intervienne et que le phénomène soit éradiqué. Un autre habitant raconte que rue P. Rannou, le « harcèlement » de la police a eu raison des contrevenants.

M.Chicot répond d'abord que s'il était possible d'augmenter les effectifs de la Police municipale, ce serait fait. Les solutions ne sont pas si simples. Il nuance par ailleurs : ces activités sont certes répréhensibles mais elles relèvent pour certains qui la pratiquent d'une économie de survie. Enfin, il explique avoir été interpellé par le comité des résidents du foyer qui se plaint également de ces nuisances, occasionnées par des gens extérieurs.

<b>LES DÉPENSES</b>		
<b>Investissement</b>		
	2015	2016
Équipement	29 886 000	30 300 000
<b>Fonctionnement</b>		
	2015	2016
Personnel	97 039 000	96 329 000
Dette	14 140 000	13 300 000
FPIC	2 110 000	2 100 000

\* Vitry en mieux

## **LES RECETTES**

### **Investissement**

	2015	2016	
Autofinancement	841 000	1 000 000	+18,88%
Emprunt	20 000 000	20 000 000	0 %

### **Fonctionnement**

	2015	2016	
Fiscalité locale	71 406 000	72 317 000	+1,28 %
Dotation globale	12 451 000	9 251 000	-25,70%
Excédent	4 000 000	4 500 000	

! Retour au débat sur le budget. Pour M.Perreux, il est peu pertinent de « décorrélérer les questions du budget et du quartier dans la discussion ». Il s'interroge sur le rôle des habitants dans le débat et souhaiterait que la liste des investissements soit présentée; il explique que son groupe\* au conseil municipal est favorable à ce qu'une partie du budget soit faite de manière participative. Il souhaite également que les conseils de quartier soient aussi plus participatifs. Enfin, il revient sur la collecte pneumatique et sur le fait que la poursuite de cette opération ne soit pas remise en cause : elle pourrait être au moins étalée dans le temps, tranches par tranches. Il rappelle son opposition au projet et le « refus de la Région, toutes couleurs confondues de le subventionner ».

! Un habitant évoque la « légèreté » avec laquelle la municipalité gère selon lui certains dossiers. Il cite la différence entre coûts initial et réel du système de collecte pneumatique, le problème des terres où devrait se construire le collège (quartier Port à l'Anglais) et le coût exorbitant de leur dépollution, l'indemnité de départ du directeur de la Semise il y a quelques années, la vente « bradée » de terrains municipaux ou encore le budget alloué à la Communication, jugé inapproprié. « Il y a encore des efforts à faire » conclut-il.

M.Chicot répond sur la question des investissements en énumérant quelques-uns puis, indique que le budget de la Communication est en baisse et sur la collecte pneumatique, explique qu'il n'est pas possible d'interrompre le cheminement des travaux sur le réseau, d'autant que ceux-ci sont articulés avec la mise en œuvre d'autres interventions de voirie et de travaux publics. L'opération n'est pas du même ordre que la construction du Centre aquatique qu'il a été en revanche possible de « lisser » sur les prochaines années.

Mme Gassmann exprime sa satisfaction sur le système de collecte pneumatique et rapporte celle de nombreux locataires de l'OGIF : « ça fonctionne bien et contribue à

rendre le secteur plus propre et améliore l'hygiène. Il y a aussi moins de cafards et de rats par exemple». M. Chicot ajoute que les riverains de la rue Albert Thomas, dernier secteur mis en service, sont également satisfaits et plus globalement, que « certains Vitriots, au départ très sceptiques réclament aujourd'hui ce dispositif ».

Les échanges qui suivent concernent des questions et demandes relatives au quartier (cf. ci-après).

 Un habitant regrette que certains investissements ne soient pas mieux suivis : il cite la piste cyclable avenue J. Jaurès réalisée par le Conseil Départemental et qui est inaccessible (stationnements interdits de véhicules en permanence). M. Chicot indique

que le problème sera signalé à la Police Municipale pour verbalisation. L'habitant estime par ailleurs qu'il faudrait choisir « entre les dépenses en mobilier urbain et celles relatives à la Police Municipale sinon ça revient à payer deux fois pour la même chose ». Enfin, il se dit favorable aux investissements réalisés pour les écoles et pour l'éducation. Les autres habitants approuvent.

En conclusion de la discussion sur le budget, M. Tmimi et M. Chicot indiquent la nécessité de rester mobilisés et invitent les habitants à poursuivre le débat avec le Maire lors des deux réunions programmées sur ce thème avant le vote du budget, le 13 avril.

\*\*\*

## Questions, demandes, informations diverses

### Résidence Bourgogne / tranquillité publique

 Une habitante du groupe OGIF Bourgogne prend la parole pour faire part de l'exaspération des locataires concernant la situation très tendue dans leur résidence (regroupements de jeunes, trafics, nuisances sonores, dégradations, agressions verbales et menaces, climat d'insécurité) et selon elle, l'incurie des forces de l'ordre et des pouvoirs publics : « On ne vit plus normalement, notre résidence devient un ghetto ». Les locataires ont interpellé leur bailleur sans suite.

M.Chicot répond que le dossier est étroitement suivi en CLSPD\*. Il est par ailleurs prévu qu'une réunion et une visite sur site soient rapidement organisées à l'initiative de l'OGIF, en présence du Commissariat, de la Ville, du club de prévention Espoir, du Centre social.

Mme Sarouda présente l'APES\*\*, organisme mandaté par le bailleur qui intervient sur les questions de tranquillité publique. Elle explique qu'un diagnostic en marchant avec les locataires sera mis en place. La prise en charge de cette problématique est en cours, elle prendra nécessairement un peu de temps. Elle propose aux habitants concernés d'échanger plus directement en marge de la réunion pour appuyer leur demande auprès de l'OGIF et initier le travail commun. Mme Sarouda indique par ailleurs que le bailleur étudie la possibilité de développer des dispositifs de vidéosurveillance sur le groupe.

Durant cette discussion, M.Chicot rappelle que la Ville est aussi demandeuse d'une rencontre avec l'OGIF à propos de son parking disposant de 300 places et actuellement inutilisé.

### Voirie & circulation

M.Chicot rappelle l'issue de la consultation des riverains au sujet de la circulation avenue Labruyère, demandée à plusieurs reprises : sur les 71 réponses, 38 ont été favorables à la proposition de mise en sens unique de l'avenue, dans le sens Place P.Froment- rue B.Pascal, avec réorganisation du stationnement sur chaussée, en chicane. Le projet sera mis en œuvre en 2016 ou en 2017 en fonction du budget. Un habitant se plaint de cette réorganisation annoncée du stationnement (les riverains ne pourraient plus se garer devant chez eux).

 Est évoqué le problème du stationnement interdit et gênant le vendredi aux abords de la mosquée et dans les rues alentours. Un habitant embraye sur le « manque de volonté » pour faire intervenir la Police municipale et faire procéder aux enlèvements de véhicules partout où il y a du stationnement illégitime. « Le Maire a cette compétence, il n'y a pas besoin de la Police nationale ». Il suggère par ailleurs de développer les arrêts-minute aux abords des commerces pour éviter les stationnements gênants sur voie.

\* Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

\*\* Association Pour les Equipements Sociaux.

  Un habitant demande par ailleurs à ce que les trottoirs soient mieux sécurisés pendant les travaux rue A.Coquelin.

### **Divers**

#### Cohabitation avec le Centre de loisirs, résidence des Montagnards.

  La présidente de l'amicale des Montagnards se plaint de la présence du Centre de loisirs au sein de la résidence, ce qui entraîne selon elle de nombreuses gênes : le personnel se gare sur le parking des locataires, le centre serait ouvert jusque tard dans la nuit, il y aurait des dégradations dans l'immeuble. Une pétition sera lancée pour demander le départ du centre.

#### Compteurs linky

  L'habitante intervient aussi sur le problème de la pose des compteurs électriques « Linky » par ERDF, elle s'interroge sur la position de la ville à ce sujet et incite les habitants à s'informer : il s'agit de compteurs dits « communicants », numériques, qui échangent des données sans aucune intervention physique, de technicien. ERDF a commencé à les substituer aux anciens compteurs depuis décembre 2015. Cette mesure fait débat, relativement à des questions économiques (l'argument économique d'ERDF est contesté par des associations de consommateurs) et surtout de santé publique (émission d'ondes). Certaines communes ont d'ores et déjà refusé l'installation de ces compteurs sur leur territoire.

#### Fibre optique

  Un habitant demande comment se fait le déploiement de la fibre optique sur la ville. M.Moineau, ex-adjoint référent du quartier, lui répond que ce sont les opérateurs qui en décident et en fonction de leur logique de rentabilité. Exemple est donné du Fort : le quartier est situé à toute proximité d'un centre Orange, il a été câblé.

### **Aire des Granges**

Une réunion publique se tiendra le 1er avril à la salle Raymond Jeannot : elle lancera la concertation sur l'avenir du site.

### **Rencontre du Maire**

Le Maire viendra à la rencontre des habitants dans le quartier : jeudi 14 avril à 18h, devant la Poste du Petit Vitry.

\*\*\*